

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Sciences médico-sociales			
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) HELHa Campus Montignies Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Anne-Catherine JACQUET (anne-catherine.jacquet@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN**

COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.

II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.

III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Code	18_SOAS1B09ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

L'activité d'apprentissage de sciences médico-sociales permet à l'étudiant de comprendre l'impact de la santé des personnes et des communautés dont il assure l'accompagnement social sur leur vie quotidienne, ainsi que le système de santé dans lequel il est amené à évoluer et/ou avec lequel il collabore dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Décrire l'état de santé des populations et les principaux problèmes médico-sociaux auxquels sont confrontées les communautés et individus dont il assure l'accompagnement
- Clarifier ses propres représentations de la santé, de la maladie, des comportements professionnels et système de santé ainsi que celles des individus et communautés avec lesquelles il interagit
- Analyser (dans le cadre d'une approche globale) les impacts des principales problématiques, stratégies et politiques de santé publique dans la vie des individus et communautés
- Situer les principaux acteurs, structures du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels et au sein desquelles l'assistant social est amené à collaborer
- Argumenter l'impact des facteurs d'influence telles que conditions de vie, culture et inégalités sociales sur l'état et les comportements de santé des individus et des communautés
- Justifier la responsabilité et le rôle de l'AS dans une série de problématiques liées à la santé des usagers

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Santé : concept, définition, représentations, impacts, facteurs d'influence
- Etat des lieux de la santé dans le monde/en Belgique et notions de base en épidémiologie
- Méthodes probantes pour l'amélioration des situations sanitaires des populations
- Systèmes de santé : offre-besoins-demande, acteurs et services du système sanitaire belge et principes de financement, droits des patients, consommation de soins, coût et dépenses de santé
- Inégalités et santé
- Grandes questions de santé publique

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes magistrales et de différentes activités réflexives : mise en situations, exercices pratiques, débats/discussions autour de supports vidéo, papier, etc.,

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de notes de cours (syllabus)
- Projection de diaporamas lors des séances de cours
- Questions/réponses sur le cours précédent lors de chaque début de cours
- Communication des points saillants au terme de chaque chapitre (+possibilité de préparation par l'étudiant et de feed-back par l'enseignant)
- Séance de préparation à l'évaluation finale

Ouvrages de référence

- Statistiques sanitaires mondiales (OMS/WHO)
- rapport du KCE (2015) concernant la "performance du système de santé belge"

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).